



# GDDE

## Groupe départemental des directeurs d'école

Nous avons regretté que tous les directeurs n'aient pas pu participer à ce groupe de travail. Nous avons décidé collectivement de tenir ce GDDE car il apparaissait important pour le SE-UNSA de faire le point sur les actions du GDDE.

### I. Présentation du plan de formation continue directeur :

Lors de sa première réunion, les membres du GDDE avaient défini la formation continue comme axe prioritaire. Il sera proposé 12 heures de formation sur du temps remplacé.

Plusieurs offres :

#### ***Obligatoire pour tous les directeurs :***

1. 3h : mise en place du DUER - obligatoire - Cette proposition de l'IA-DASEN est en cohérence avec la demande récente du CHSCT-D. Les membres du CHSCT-D insistent récemment auprès de notre IA-DASEN pour que les directeurs aient du temps dédié pour se réappropriier le DUER et pouvoir le réviser dans l'objectif d'améliorer la sécurité au travail. Ce DUER est un outil pour l'ensemble des collègues dans les écoles. Il est l'affaire des directeurs mais également des adjoints.

#### ***Sur inscription volontaire :***

1. Communication et gestion des conflits (sur 2 ans - 15 personnes) - 2 cohortes. Intervention de la MGEN comme ressource.
2. Pilotage d'équipe : 1 x 6 heures et 1 x 3 heures (5 cohortes de 12 à 15 personnes)
3. Législation et connaissance des textes : 4 x 20 personnes / intervention de M. Connan de 3 heures.
4. Numérique : 3 h - 7 x 20 personnes (1 module par circonscription)
  - a. Messagerie et les outils de communication
  - b. Application métier direction (usage des applications)
  - c. Usage du tableur (Excel) usage rationalisé
5. Sécurité et gestion de crise :
  - a. PPMS : élaboration et gestion 1 x 3 h / 1 par circonscription
  - b. PSC1 : apprentissage aux premiers secours 1 x 7 heures (sessions à définir)

se-unsa.org

Offre de formation : un formulaire pour sélectionner les offres sera proposé prochainement aux directeurs du département :

- c. Vœux : septembre 2021
- d. Début de formation : Janvier 2022
- e. Fin de formation : juillet 2022

## II. Organigramme :

L'organigramme a été mis à jour récemment. Il a été simplifié pour répondre aux problématiques des directeurs d'école et pour gagner en efficacité.

## III. Bilan du GDDE

Trois réunions se sont tenues cette année ; les axes de travail privilégiés :

- Axe 2 : mettre en place une formation continue
- Axe 3 : alléger les tâches du quotidien : ergonomie des outils, clarification de la voie hiérarchique.

Le GDDE doit se réunir au moins une fois par trimestre. Une réunion sera proposée lors de la première période à la rentrée prochaine.

Le point à l'ordre du jour qui proposait d'aborder les perspectives n'a pas été présenté en raison des nombreuses absences des directeurs.

Le SE-UNSA 79 constate que l'IA-DASEN a répondu positivement et de manière pratique à la demande unanime des directeurs quant à la formation continue et aux respects de certains thèmes de formation qui avaient été débattus lors de la première réunion du GDDE. Cette première année de groupe de travail n'accouche pas d'une souris, et le SE-UNSA est satisfait des premières réponses apportées. Évidemment qu'il faut encore aller plus loin dans la réflexion et les actions, pour améliorer de manière tangible les conditions de travail des directeurs d'école dans notre département.